200 000 visas au profit des Algériens en 2012

29/10/2012 à 15h25

Interview de l'ambassadeur de France en Algérie André Parant

Les visas et la circulation des personnes demeurent un sujet de tensions récurrent entre les deux pays. Le changement de la majorité en France n'a pas eu d'impact sur la politique migratoire et la question de la délivrance des visas par la France…

Je n'ai pas été témoin, pour ma part, de tensions entre la France et l'Algérie sur ce sujet. Il est vrai qu'il y a ici une très forte demande de visas et que cette demande va croissant, ce qui montre avant tout l'intérêt que portent les Algériens à la France et l'excellence de nos relations.

> *Nous y apportons une réponse tout aussi forte, puisque le nombre de visas délivrés par nos consulats généraux en Algérie est passé de 138 000 à 165 000 entre 2010 et 2011, et devrait atteindre 200 000 en 2012. Je rappelle par ailleurs que plus de 80 % des demandes de visas connaissent une issue favorable.*

C'est dire que des progrès notables ont été réalisés. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens.

TSA